

PV de l'Assemblée Générale du vendredi 1er décembre 2023

Sont présents

Mr Pascal CLARET Président
Mme Martine SABATINI Trésorière
Mme Nicole PATUREL Trésorière adjointe
Mme Anne-Claude BOURDALEIX Secrétaire
Mme Françoise BERRY membre du conseil d'administration
Mme Sylvie CHRISTIN membre du conseil d'administration
Mme Hélène MEHUS membre du conseil d'administration
Mme Pascale REYMOND membre du conseil d'administration

Excusée :

Mme Gwennaëlle MORTREUIL membre du conseil d'administration

Sont également présents **37 adhérents** représentant les activités de gym, pilâtes, stretching et yoga, ainsi que **M. Jean-Pierre COUDURIER**, adjoint au maire de Barberaz.

Nombre d'adhérents présents et ayant droit de vote : **37** ainsi que les **8** membres présents du Conseil d'Administration.

Nombre de membres représentés ayant rempli une procuration : **85**

L'assemblée peut donc délibérer.

La séance débute à 18h30.

I – RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

Le président ouvre la séance en remerciant l'assemblée de sa présence. Il remercie également Monsieur le Maire pour le soutien financier, matériel et moral de la commune.

L'objectif du Conseil d'Administration est de maintenir cette belle association dans son fonctionnement actuel, c'est-à-dire avec des cours de qualité accessibles à tous, et de maintenir les emplois. Il rappelle que certaines et certains salariés ne vivent que du monde associatif dont l'AFACS fait partie.

Le président présente le bilan de l'année écoulée 2022-2023.

Au vu du **nombre d'inscrits** et du **nombre d'activités**, nous sommes revenus au niveau d'avant Covid. Le conseil d'administration se félicite de ces bons résultats. Pour cela, nous avons maintenu nos tarifs et pérennisé, pour une deuxième activité, le premier trimestre gratuit. En revanche, les tarifs très avantageux pour 4 heures de gymnastique ou 2 heures de Pilates ne sont plus proposés. Ceci afin d'uniformiser nos tarifs et ne pas perdre trop d'argent. Nous essayons de garder malgré tout les cours même déficitaires, notamment les cours pour enfants (Kids Eveil).

Au mois de juin, une page s'est tournée puisque notre **intervenante théâtre, Mme Marie-Noëlle LEFERRAND** a quitté l'association afin de poursuivre sa carrière professionnelle ailleurs. Marie-Noëlle animait les 2 cours de théâtre du mercredi. Elle était mis à disposition par PSA. Aujourd'hui, elle est

remplacée par **Mme Catherine Pichette**. Cette dernière qui nous vient du Québec dirige un centre de formation pédagogique. Sa passion pour le théâtre l'a conduite à nous proposer ses services. Elle est ravie d'exercer au sein de l'AFACS. Merci à Marie-Noëlle pour ce qu'elle a fait pour l'association et merci à Catherine de reprendre le flambeau.

Daniel Caffier continue d'animer avec passion le cours de **philosophie**. En revanche, c'est maintenant **Hélène Méhus** qui anime le cours de **littérature**. Hélène qui est aussi membre du conseil d'administration, reprend son métier de professeure de lettres. Merci à Daniel d'avoir animé les cours de littérature et merci à Hélène de reprendre l'activité à la maison des associations de Chambéry.

Cette année, au vu du nombre d'inscrits, nous constatons une **stabilité**. Dommage que l'on ait dû refuser des inscriptions pour certaines activités (yoga et pilâtes) en raison du **manque d'espace** dans la salle de réunion du Foyer Hubert Constantin.

Le président remercie chaleureusement l'ensemble des **intervenantes et intervenants** de l'AFACS pour la **qualité de leurs cours** ainsi que les adhérentes et adhérents pour leur confiance envers les intervenants et envers l'AFACS.

Enfin il remercie son équipe, toujours là pour le soutenir dans les bons comme dans les moments difficiles. Il rappelle l'objectif de maintenir cette association contre vents et marées afin d'apporter un maximum de satisfaction aux adhérentes et adhérents. Comme l'an dernier, il constate le **manque de personnes au sein du Conseil d'Administration** et lance un appel à l'assemblée. Les membres du Conseil d'administration ont un statut de bénévole mais chacun bénéficie d'une activité gratuite au sein de l'association. Notre équipe dirige l'AFACS depuis l'AG 2018. **Le président confirme qu'il quittera ses fonctions de président de l'AFACS pour l'AG 2026.**

Afin de ne pas arriver à une situation de blocage, nous réfléchissons pour trouver des solutions en vue de **soulager le travail du conseil d'administration**. Il existe des solutions informatiques pour les inscriptions en ligne ou autre que nous devons étudier. Attention ces solutions représentent malgré tout un budget qu'il faudra prévoir. Notre objectif est de commencer une mise en place pour la prochaine rentrée. Une adhérente propose de contacter **l'université** qui pourrait mettre à notre disposition un étudiant stagiaire. Une autre adhérente nous parle **d'Hello Association** qui pourrait nous fournir un logiciel adapté avec possibilité de paiement échelonné.

Le président remercie l'assemblée pour son écoute et sa compréhension.

Avant de passer la parole à la trésorière, il présente quelques schémas représentatifs des activités de l'association.

Le schéma de **répartition des activités adultes** montre, en outre, que les activités **Pilâtes (130 adhérents), stretching (66) et yoga (55)** sont en pleine expansion.

En revanche, concernant **les enfants**, les chiffres ne sont pas satisfaisants du tout.

Un adhérent pense qu'il faudrait améliorer notre communication afin de mieux faire connaître les activités proposées aux enfants. Nous réfléchissons à la distribution de flyers au sein des écoles, à un affichage dans différents lieux de Barberaz, à une mise en valeur de ces activités lors du Forum des associations...

Le rapport détaillé des activités est joint en annexe.

II – RAPPORT FINANCIER

La trésorière présente le **compte de résultat** de l'association, commente les différents postes et explicite les écarts par rapport au budget de l'année précédente.

Elle réprecise que l'AFACS emploie **11 salariés** (de 1 à 9 heures par semaine) et **3 indépendants**.

- Le **résultat** est bénéficiaire de **8 916,55** euros
- Les **cotisations** pour un montant de **65 663,28** euros (92 % des recettes totales)
Pour la saison 2021/2022, elles s'élevaient à 49 155,99 euros (89 % des recettes totales)
- Les **charges de personnel** pour un montant de **47 037,40** euros (76 % des dépenses).
Pour la saison 2021-2022, elles s'élevaient à 42 125,94 euros (76 % des dépenses totales)

Les **autres dépenses** sont constituées par :

- les prestations de services allouées aux intervenants non salariés de l'AFACS, soit **8 604,52** euros contre **6 687,53** euros la saison précédente ;
- la sous-traitance à PSA, soit **1 430** euros contre **1 846** euros la saison précédente ;
- l'assurance, soit **1 261,52** euros contre **1 208,39** euros la saison précédente.

Nous avons eu un **contrôle de l'URSSAF** début janvier 2023. Malgré la rigueur remarquable de notre trésorière, nous avons eu un redressement de 370 euros.

Le rapport financier détaillé est joint en annexe

III - VOTES DE L'ASSEMBLEE

Il est proposé à l'assemblée de s'exprimer par un vote à main levée, personne n'ayant souhaité le vote à bulletin secret.

Nous proposons la mise aux voix du rapport moral et d'activités.

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral et d'activité.

Nous proposons la mise aux voix du rapport financier.

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral et d'activité.

IV – LES ANIMATEURS ET ADHERENTS ONT LA PAROLE

Etant donné le bon état de nos finances, une adhérente propose une augmentation des salaires. Ce que nous avons déjà fait l'an passé.

Le président remercie de nouveau la mairie représentée par M . Jean-Pierre COUDURIER qui souligne l'importance et la richesse que représentent les associations et les bénévoles au sein de la commune.

M. COUDURIER évoque le problème de l'occupation des salles dû à la réparation de l'école et des inconvénients inhérents.

Il aborde également le changement de circulation dans le quartier de la Concorde. Changement qui concerne toutes les activités qui ont lieu au Foyer Hubert Constantin. Il faudra encore patienter quelques mois pour savoir quelle sera l'organisation définitive de la circulation dans ce quartier.

Concernant le ménage, M. COUDURIER déplore que la mairie soit pieds et poings liés avec la société de ménage. Dès que le contrat avec cette entreprise sera terminé, la mairie envisage d'embaucher elle-même du personnel. En attendant, il nous conseille d'envoyer des photos des salles mal entretenues à Mme Laure Bigo à la mairie. Des retenues pourront être effectués sur le paiement à l'entreprise de nettoyage.

La séance est levée à 20h00.

Pour clore cette réunion, l'assemblée est conviée au verre de l'amitié.

Mr Pascal CLARET
Président

Mme Anne-Claude BOURDALEIX
Secrétaire


AFACS - FOYER des JEUNES
14 rue Centrale
73000 BARBERAZ